

Etat d'urgence pour un gouvernement en guerre... ...contre les salariés !

Instauré depuis les attentats dramatiques du 13 novembre en France, l'état d'urgence, d'abord prolongé de 3 mois, risque fort de devenir permanent si le gouvernement modifie la constitution, comme il entend le faire, en y inscrivant entre autres dispositions, l'état d'urgence pour 6 mois minimum.

Depuis plusieurs semaines son application a révélé un usage sans limites, hors contrôle judiciaire, par les forces de police, de leur nouveau pouvoir : interdiction de manifestation, répressions de manifestants pacifiques, perquisitions violentes à l'encontre de familles innocentes, utilisation de l'état d'urgence pour intimider, réprimer ou empêcher des revendications sociales.

Comme de nombreuses associations et personnalités de la société civile, la section se prononce pour la levée immédiate de l'état d'urgence !

Alors qu'il est aujourd'hui interdit d'aller manifester, le gouvernement accélère toutes les contre réformes : loi Touraine s'attaquant à l'hôpital et à la sécu, rapports Combexelle et Badinter qui vont dynamiter le Code du travail, réforme des collèges rejetée par la quasi-totalité des organisations syndicales, ...

La CGT refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soit ainsi muselés ! Car pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale ! Plus que jamais, toutes les attaques sont portées contre les salariés, contre les militants syndicaux, comme les 8 représentants des salariés de Goodyear qui se voient condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois ferme pour avoir défendu leurs emplois (pétition en ligne) !

Alors que les attentats ont révélé la mobilisation immédiate et exemplaire des services publics, preuve s'il en fallait que nous avons besoin de services publics performants, au service de la population, et donc de moyens humains et matériels pour ce faire, le gouvernement ne cesse de les affaiblir, par la baisse des budgets, les suppressions d'emplois, les restructurations incessantes et les fermetures de services.

Pire, il poursuit son entreprise de démantèlement de leurs conditions de travail, avec la mise en place dès janvier 2016 de PPCR (parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), protocole visant à laminer nos statuts et imposer une mobilité forcée inter administrations et dans les trois versants de la Fonction publique !

La section locale CGT Finances Publiques de l'Essonne revendique :

- Le maintien du statut général de la Fonction publique, des statuts particuliers et du Code du Travail
- Le retrait de PPCR et l'abandon du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire)
- Le dégel du point d'indice et une revalorisation du régime indemnitaire
- L'arrêt des suppressions d'emplois, la création des emplois nécessaires et le comblement des emplois vacants
- L'arrêt des restructurations et fermetures de services
- Le retrait des mesures régressives en matière d'affectation et de mutations

Le 26 janvier 2016, les organisations syndicales CGT, FO et SOLIDAIRES de la Fonction Publique appellent les agents publics à une journée de grève et manifestations.

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP appellent l'ensemble des agents des finances publiques à se mettre en grève le mardi 26 janvier et à participer aux différentes actions (rassemblements, manifestations...) organisées ce jour-là.

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 5 janvier 2015

Les organisations syndicales représentées au CTL de la DDFIP de l'Essonne ayant boycotté la première convocation du 18 décembre 2015 pour protester contre les suppressions d'emplois, le comité technique local était re-convoqué le 5 janvier 2016 pour se prononcer sur les points à l'ordre du jour :

-Dossier emplois de la DDFIP de l'Essonne PLF 2016 (pour avis) ;

-Mise en place des PCRPs au 01-09-2016 (pour avis) ;

-Régime des plages horaires fixes et variables des agents des trésoreries de Brunoy et de Longjumeau au 01-01-2016 (pour avis) ;

-Ponts naturels 2016 (pour avis) ;

-Points d'information :

Les projets immobiliers à Corbeil ;

Le pilotage de la BCR ;

Le déploiement de l'application «e-contacts».

-Questions diverses.

La CGT Finances publiques a lu une déclaration liminaire accessible sur le site local : <http://www.financespubliques.cgt.fr/91/spip.php?article1120>

Les réponses partielles de la direction sont relatées dans ce compte rendu.

1. Dossier emplois de la DDFIP de l'Essonne en 2016

Alors que les services ont été saignés par les suppressions de postes de ces dernières années, ce sont encore 37 emplois qui seront supprimés en 2016.

La situation va d'autant s'aggraver que la Direction a dénombré 25 départs en retraite d'ici le mois de juillet qui vont accroître les sous-effectifs (déjà existants actuellement) dans les services. Ce sont près de 60 emplois qui manqueront à cette date.

	A+	A	B	C
Direction AFIP	1			
5ème BDV	1			
Direction - Form pro	1			
SFF 3 Corbeil	1			
Direction - DAJ		3		
Direction - redevance		1		
BDV 1ère brigade		1		
BDV 3ème brigade		1		
BDV 4ème brigade		2		
BDV 5ème brigade		1		
BDV 7ème brigade		1		
transformations		4		
Direction - redevance			1	

Recette des Finances				1
SIP Arpajon				1
SIP Juvisy				1
SIP Yerres Est				1
SIP Yerres ouest				1
SIE Massy Sud				1
SIE Palaiseau				1
SIE Etampes				1
SIE Juvisy				1
Trésorerie Athis Mons				1
Trésorerie Mennecy				1
Trésorerie des Ulis				1
Trésorerie Ris-Orangis				1
Trésorerie Arpajon				1
Trésorerie Corbeil Mun.				1
Trésorerie Massy				1
Trésorerie Savigny				1
Trésorerie Villemoisson				1
Total	4	14	18	1

Nous avons refusé de siéger sur ce point alors que ces suppressions de postes, par la Direction, contribuent à dépecer encore les services, vont accroître les difficultés à accomplir nos missions et approfondir la souffrance de chacun.

Par ailleurs, la direction a acté le début d'un véritable puzzle qui aura des conséquences néfastes et qui aboutira à un véritable démantèlement de nos services, dans les années à venir.

- dans le cadre du schéma régional de coopération intercommunal, un emploi de catégorie B est transféré de la Trésorerie de Viry-Châtillon à la trésorerie d'Evry municipale (des transferts d'emplois sont à craindre l'année prochaine avec les nouvelles intercommunalités) ;

- les emplois de catégorie C des FI d'Arpajon, Palaiseau et Yerres sont transférés sur les pôles enregistrement existants ;

- les 7 emplois (2A, 3 B, 2 C) de la Recette des Finances sont transférés de Palaiseau à la Direction (Champs Elysées).

Il est fort probable, sinon certain, que les fermetures de postes comptables s'accroissent au 1er janvier 2017 puis au 1er janvier 2018, les cartons de la Directrice semblent pleins, ce qui ne fera qu'accroître les difficultés des agents !!!

2. Mise en place des PCRPs au 01-09-2016

Dans le cadre de la note de la Direction Générale du 11 décembre 2014, il est prévu de constituer dans le département de l'Essonne, deux PCRPs (pôles de contrôle revenus/patrimoine) au 1er septembre 2016.

L'objectif est de réunir, au sein d'une même structure, toutes les compétences permettant d'approcher un dossier sous l'angle de la fiscalité

personnelle, professionnelle et patrimoniale en contrôle corrélé.

Les agents des pôles examineront globalement le dossier du contribuable sous tous ses aspects.

Les deux pôles sont mis en place, à Corbeil et à Palaiseau, par des prélèvements d'emplois en SIP, en Pole CE et en FI.

PCRCP Palaiseau, dans les locaux de la Recette des Finances.

Services concernés	A+	A	B
FI Arpajon		1	1
FI Juvisy		1	1
FI Palaiseau		2	2
SIP Arpajon			2
SIP Juvisy Sud			1
SIP Juvisy Nord			1
SIP Massy Sud			1
SIP Massy Nord			1
SIP Palaiseau Sud	1	1	2
SIP Palaiseau Nord			2
PCE Juvisy		1	
PCE Massy		1	

PCRCP Corbeil, au 21 bis rue Feray.

Service concerné	A+	A	B
Brigade FI	1	4	
FI Etampes		1	1
FI Corbeil		1	1
FI Yerres			1
PCE Corbeil		1	
SIP Corbeil Nord			2
SIP Corbeil Sud			1
SIP Etampes			2
SIP Evry			1
SIP Yerres Ouest			1
SIP Yerres Est			1

Les élus CGT sont intervenus sur plusieurs points :

- Nous avons dénoncé l'impréparation de la mise en place de ces pôles, l'absence de discussion au préalable : alors que la direction savait, depuis près d'un an, qu'elle allait mettre en place PCRCP, les agents n'ont eu que peu d'informations, la liste des agents concernés par la suppression de leur poste ainsi que la liste du périmètre de réorganisation n'étaient pas encore connues ni présentées aux représentants des personnels lors du CTL.

- Nous avons déploré qu'il n'y ait pas eu un réel travail en amont, ce qui aurait permis d'avoir un réel débat avec les représentants des personnels plutôt que d'être mis devant le fait accompli, sans aucune concertation.

Cela aurait aussi évité que les agents découvrent, avec surprise et tardivement, la résidence de leur transfert.

- Nous avons demandé à ce que la direction revienne sur sa proposition de ne créer que deux pôles.

Nous avons souligné que si le principe de PCRCP n'était pas contesté, il était préférable de créer quatre pôles. Il est évident que la solution de deux pôles va allonger les temps de trajet de nombreux agents qui souhaitent suivre la mission.

Notre demande était d'autant plus légitime que la circulaire du Directeur général du 11 décembre 2014 sur la généralisation des pôles de contrôle revenus/patrimoine précise que « les pôles peuvent, selon le contexte local, constituer une structure à résidence unique ce qui facilite la mutualisation des compétences et des pratiques ou une structure à plusieurs résidences avec maintien des agents sur leur site. *Les agents travaillent alors en réseau.* ».

La Direction a préféré, pour des raisons immobilières, mettre en place deux pôles, alors que la centrale n'en proposait qu'un seul, et a souligné que la multiplication des structures ne permettrait pas « d'améliorer la mission ». Le but étant d'améliorer la qualité des DFE !

Il est tout de même étonnant que le Directeur Général prévoit que les agents puissent travailler en réseau si ça ne permettait pas d'améliorer la mission. Il doit être le seul à le penser !

Par ailleurs, il « n'y aura pas de désert » puisque le CSP peut se faire « hors sol », selon la Directrice. Le CSP à distance ne pose pas de difficulté ! Les agents en seraient satisfaits.... selon des sources officielles, c'est certain !

- Nous avons précisé que les contribuables seront amenés à plus de déplacements, donc un éloignement du service public.

Pour la Directrice, cela ne pose aucun souci... si le contribuable ne peut se déplacer, il suffira de bien préparer le dossier entre l'agent qui aura fait le CSP et celui qui recevra... !!! Ca se fait déjà pour le CSP à distance !

- Nous avons par ailleurs indiqué que les postes de SIP qui vont être transférés vont cruellement faire défaut alors que les agents sont déjà dans l'impossibilité d'accomplir leur mission, d'autant que les collègues des cellules CSP participent aussi à la mission accueil. Ces transferts d'emplois vont se traduire pas des suppressions d'emplois sur des sites déjà en grandes difficultés du fait des suppressions intervenues et des sous effectifs.

Alors que le maintien des agents sur leur site, en leur donnant la possibilité de travailler en réseau, aurait permis aux SIP de bénéficier de leur soutien, la

Direction a fait le choix d'accroître encore les difficultés des agents en SIP qui n'en peuvent déjà plus !

Il faut être aveugle pour continuer dans les réformes alors que la souffrance dans les services est profonde ! Et ce ne sont pas des discours compassionnels qui résoudront quoi que ce soit à la difficulté des agents !

3. Régime des plages horaires variables des agents des trésoreries de Brunoy et de Longjumeau.

Deux plages d'horaires variables étaient proposées aux collègues de ces 2 trésoreries, ouvrant la possibilité de commencer la journée de travail à 7h30 et de la terminer à :

> choix n° 1 : 19h00, option qui a été choisie par la trésorerie de Longjumeau.

> choix n° 2 : 18H30, option qui a été choisie par la trésorerie de Brunoy.

Du fait du regroupement de l'activité SPL des trésoreries de Draveil, Vigneux et Montgeron à la trésorerie de Brunoy, et du transfert de la gestion de l'activité hospitalière (hôpital de Juvisy) de la trésorerie de Savigny à la trésorerie de Longjumeau, les collègues seront du nouveaux amener à donner leur avis.

Les élus CGT se sont abstenus au moment du vote, et passeront dans les trésoreries de Brunoy et Longjumeau recueillir l'avis des collègues ainsi que leurs souhaits que nous pourrons porter lors du prochain CTL.

4. Ponts naturels 2016.

Le document présenté aux représentants des personnels lors du Comité technique Local précise qu'« au titre de l'année 2016, le calendrier offre trois possibilités de ponts naturels :

- le vendredi 6 mai 2016 (Ascension) ;
 - le vendredi 15 juillet 2016 ;
 - le lundi 31 octobre 2016 (Toussaint) ;
- qu'il convient d'examiner au plan local. »

Le document est clair, on doit pouvoir engager le débat et avoir un échange serein !...Et bien non, la Directrice propose directement de passer au vote !

C'est tout de même une drôle de façon de consulter les représentants des personnels. Dans un cadre démocratique, ça s'appelle un coup de force.

Une Directrice a beau être une Directrice, les élus CGT lui ont fait remarquer que le document soumis au débat indiquait que le calendrier « offrait trois possibilités de ponts naturels » et non pas « imposait trois possibilités de ponts naturels ».

Il nous semblait important de rappeler que le CTL doit être un lieu d'échange et de débat dans lequel la parole des agents a toute sa place et non pas une simple chambre d'enregistrement de la volonté de la Directrice.

Nous sommes contre le fait d'imposer des congés aux agents, et nous demandons à la Directrice qu'elle autorise les agents qui le souhaitent à venir travailler ces jours là.

Réponse négative de sa part, invoquant la sécurité et la présence obligatoire d'un cadre A.

Nous lui avons fait remarquer que des cadres A ne sont pas forcément toujours présents (stage, réunion, ou autre événements les obligeant à s'absenter du poste).

Les élus CGT se sont abstenus lors du vote, car à part le 6 mai qu'il faut poser en journée exceptionnelle dans Agora, pour les 2 autres ponts il faudra poser soit une journée de congé, RTT, CET ou une récupération d'horaires.

5. Points d'informations.

Il s'agissait d'informations apportées par la Direction.

Contentieux « de Ruyter »

Suite à l'Adresse du 29/12/2015 par la direction nationale de la CGT Finances Publiques au Directeur général, nos élus ont demandé à la direction combien de contentieux arrivaient en Essonne et combien d'agents seraient amenés à les traiter ? (voir : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/remboursement-des-prelevements-sociaux-suite-la-decision-europeenne-de-justice-deruyter>)

La direction a indiqué que 3000 dossiers seraient traités par 20 collègues du département (en direction et au PCE de Juvisy).

Alors que le département est en sous-effectif et perd encore 37 emplois !!!

Projet immobilier de Corbeil

D'ici la fin 2016 un SIP comptable sera installé au 21 bis rue Féray.

Au rez-de-chaussée se trouveront une zone d'accueil avec un sas de sécurité, une caisse unique également sécurisée et le SIE.

Au 1er étage: 1ère partie du SIP et le Pôle enregistrement.

Au 2ème étage : la trésorerie municipale, le PCE (à la place de la FI) et la 2ème partie du SIP.

Au 3ème étage : PCR

Pas de changement pour les brigades de vérifications et la BCR.

L'installation se fera en 4 phases :

>Début Janvier : archivage des documents par une entreprise qui transportera les archives des 2 sites au sous-sol.

>Mi Juin : phase d'installation et de réinstallation avec la mise en place définitive du Pôle Enregistrement – PCRFP - les secteurs d'assiette des SIP.

>Août : travaux de désamiantage (en zones confinées) et installation de la zone d'accueil

>Novembre : installation du SIP comptable avec l'arrivée de la Trésorerie.

Une proposition plus concrète doit être discutée en CHSCT le 19 janvier 2015.

On peut noter que la demande de stores et la question du sas d'entrée que nous avons demandés ont été entendus, et que l'exigence que nous avons porté en amont de ce CTL de zones de replis pour les agents pendant les travaux est validée par la direction !

Pilotage de la BCR

Courant 2016, il sera expérimenté la prise en charge par la DIRCOFI des BCR. Le pilotage sera assuré par la DIRCOFI et accessoirement par la direction de l'Essonne. La gestion administrative et humaine reste dans le département, la mutualisation se fera uniquement sur les axes de travail. Une partie importante de la BCR dépendra de la DIRCOFI, par contre le dialogue de performance se fera par le département et la DIRCOFI.

Application e-contact

Un nouvel outil unifié et simplifié de relation avec les usagers sera déployé au cours du 1er trimestre 2016. Il proposera d'une part à l'utilisateur des démarches en ligne plus claires sous forme de messagerie dans son espace personnel impots.gouv.fr et d'autre part aux agents de traiter ces démarches de façon plus fluide. Cet outil remplacera à terme GAIA et sera l'outil de référence de la relation avec l'utilisateur grâce à un historique complet de tous les contacts avec l'utilisateur quel qu'il soit (internet - téléphone - accueil).

Sont concernés par cet outil : les SIP - Trésoreries - SIE.

Une e-formation sera fixée 15 jours avant le déploiement.

Il est toutefois à déplorer que la formation soit faite en e-formation, alors que ces formations sont source de déperdition importante ! Ce que nous avons déjà soulevé lors de précédents CTL...

Brigades de vérification

Les orientations nationales pour le contrôle fiscal préconisent des brigades de 10 vérificateurs.

Compte tenu des suppressions d'emplois intervenues en Essonne, il ne devrait rester, sur la DDFiP, dans un proche avenir, que 5 brigades maximum...

Division unifiée du recouvrement

La direction envisage au 1^{er} septembre prochain une division unifiée du recouvrement à Evry en regroupant :

> le recouvrement forcé de Palaiseau pour les particuliers (Recette des Finances)

> le PRS pour les professionnels

> probablement la gestion des huissiers

> la trésorerie amandes est également concernée

Ce regroupement aura des conséquences en terme d'emplois/ressources. Doré et déjà, la direction a opéré les transferts d'emplois de la RF à la Direction, 128 allée des Champs Élysées, à ce CTL (pour pouvoir y installer le PCRFP !)

Nous reviendrons près des agents pour porter leurs revendications au CTL qui abordera cette restructuration.

Projet de fusion des RAN d'Evry et Corbeil

Vous ne rêvez pas !

La direction envisage de fusionner ces 2 RAN, ce qui lui permettrait bien sûr de « jongler » plus facilement avec les affectations locales sur des résidences peu demandées.

Elle envisage des groupes de travail sur ce projet : **pour la CGT Finances Publiques, il n'est pas question d'aller discuter de nouvelles dégradations en terme d'affectation des agents !**

6. Questions diverses.

Caisse sans numéraire :

Question CGT : qu'en est il du projet de caisse sans numéraire dans le département ?

Directrice : expérimentation au niveau national qui concerne très peu de postes dans toute la France. Le but est de constater l'effet sur le comportement du redevable, paiera t-il en carte bleue ou ira-t-il dans le CFP le plus proche.

Notre directrice étant très séduite par cette expérimentation nous informe que le grand gagnant est la trésorerie de Longjumeaux, car elle encaisse moins de numéraire que les autres postes.

On attend l'accord du ministre pour commencer l'expérimentation.

Les élus CGT demandent à la directrice d'anticiper les répercussions en terme de charge de travail sur les postes alentours : report des usagers, régisseurs communaux, hospitaliers et des collègues et lycées, et

des répercussions sur nos usagers, surtout les interdits bancaires.

Nous observons que notre directrice aime beaucoup les expérimentations qui ont pour but de détruire notre service public !

fermeture de l'accueil à la DDFiP

La section CGT a, à plusieurs reprises, demandé à la Direction, une réunion des services impactés par la fermeture de l'accueil à la DDFiP des Mazières.

Nos élus ont réitéré la demande (pourtant déjà acceptée par la direction lors de précédentes réunions !) d'une réunion des personnels impactés par la fermeture de la caisse et de l'accueil à Des Mazières.

La direction, après avoir joué un instant de surprise, nous a demandé de quels services on parlait ? (oui, oui, vous avez bien lu !).

Donc nous avons rafraîchi sa mémoire... rappelant le constat désastreux de l'organisation actuelle de l'accueil en ces lieux !

Souhaitons que la lecture attentive du compte rendu du CTL dans ce journal saura lui rappeler cette fois l'engagement obtenu d'une réunion avant la fin du 1^{er} trimestre 2016 !?



FICHES DE MUTATION

La CGT Finances publiques de l'Essonne met en place une permanence téléphonique d'élus en CAPL ou militants de la section :

Catégorie A : Eric NAYAC 06.82.42.76.76 ; Agnès RISACHER 06.20.85.29.43

Catégorie B : Sylvie BOISSON 06.62.65.29.87 ; Claude CLOUET 06.76.10.40.16

Catégorie C : Audrey GALLIN-MARTEL 06.60.51.12.32 ; Ibrahim GULSEN 06.58.82.54.02

Le syndicat national a édité un guide accessible sur le site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/mutations-2016-2017>.

Pensez à transmettre un double de votre fiche de mutation à un élu CGT afin qu'elle soit communiquée à nos élus nationaux. Vous pouvez également l'adresser directement à Eric NAYAC, 7ème BDV d'Evry, qui centralise les demandes du département.



MESSAGES A LA DIRECTRICE

La CGT Finances Publiques de l'Essonne a demandé à la directrice :

-le 7 janvier : communication du périmètre nominatif de tous les agents concernés par PCR, tel que prévu dans l'instruction ; qu'un message leur soit individuellement adressé afin de les en informer ; enfin, le report du délai pour les demandes de mutation au 10 février pour ces collègues impactés, date préconisée dans l'instruction pour les mutations lorsque les collègues ne disposent pas à temps des informations pour pouvoir s'y disposer.

Le 15 janvier : la liste des services qu'elle a proposé à la centrale de restructurer ou de fermer (ce que nous avons déjà demandé au CTL sans réponse de sa part !) s'agissant notamment des trésoreries. En effet, nous disposons à ce jour comme beaucoup de collègues, d'informations « non officielles » de la **fermeture de plus du 1/3 des trésoreries restantes du département !**

Nous vous informerons des réponses de la directrice.



CDAS du 11 Décembre 2015

La séance a débuté par une déclaration liminaire de la CGT relatant la baisse importante du budget de l'action sociale qui passe de 180 Millions d'€ à 150 Millions d'€ au niveau national.

Noël

Après quelques hésitations, le spectacle a été maintenu à la demande de la CGT. Notre intervention a ainsi permis de répondre à une attente des collègues

puisque nous avons relevé une forte participation au spectacle, malgré le contexte des événements du 13/11/2015.

Certains départements d'Ile de France ont décidé de l'annuler dont Paris.

Les représentants CGT ont réitéré leur demande d'un questionnaire à adresser aux collègues afin d'organiser au mieux le prochain spectacle de Noël 2016.

Un groupe de travail sera mis en place la première quinzaine de janvier 2016 pour réaliser un questionnaire de satisfaction et pour connaître les attentes et les suggestions des agents.

Restauration

Suite à l'audit réalisé par Madame Agnès Renard sur les 7 restaurants de la DDFIP 91, les 2 derniers restants en liaison chaude passeront également en liaison froide :

Corbeil en mars 2016

Massy en septembre 2016

Le repas sera constitué d'un plat garni et de 3 périphériques pour un tarif unique de 4,82 €, ce prix est garanti jusqu'au 31/12/2016.

Les commandes se feront en ligne via un lien internet non bloqué sur les postes de travail ou depuis son domicile. Elles pourront être passées 72 h. à l'avance ou sur 3 semaines.

Les paiements seront effectués au moyen de tickets pré-payés, ces tickets seront achetés par chèques ou par Carte Bleue.

Les 5 contrats « BERKANI » restent en place (une étude est en cours pour d'éventuels aménagements d'horaires concernant ces contrats).

Une gestion unique se fera par l'intermédiaire d'une association départementale qui regroupera les 6 restaurants sauf Palaiseau qui souhaite garder son autonomie.

Les délégués de l'action sociale ont participé à un séminaire en novembre 2015 afin de promouvoir les outils de communication, dans le but affiché de la prochaine régionalisation des Commissions Départementales de l'Action Sociale (CDAS).

Questions Diverses

A ce jour, aucune information précise sur la dématérialisation des tickets restaurants et de sa mise en place qui devrait intervenir en 2016 ?... à suivre

CESU 6-12 ans : la CGT a rappelé les difficultés de leur utilisation.

GOOD YEAR : répression syndicale

Pour la première fois depuis un demi siècle, un gouvernement a demandé que soit requis des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus 1000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.

Avec les 8 condamnés de GOODYEAR l'exécutif veut faire un exemple. <http://www.cgt.fr/L-appel-des-Goodyear.html>

Le gouvernement affiche sa volonté de mettre les Procureurs et les forces de polices aux services des grands groupes pour briser toute résistance à la destruction des emplois et de l'industrie.

Evidemment, les militants de terrain en général et ceux de la CGT en particulier sont les plus touchés.

Le syndicat national CGT Finances Publiques soutient cet appel.

Nous en appelons à l'ensemble des salariés, aux militants, aux syndicats d'entreprises, unions locales, départementales, régionales, fédérations ou simples salariés solidaires, pour qu'ensemble nous fassions la démonstration de notre force.

Nous pouvons être des millions à faire reculer Hollande, Valls et Macron en commençant par leur imposer l'arrêt des poursuites contre les 8 de GOODYEAR et en organisant le plus grand rassemblement solidaire en prévision de l'appel.

je signe la pétition :
<https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-hollande-l-appel-des-goodyear?rec...>

NE RESTEZ PAS ISOLÉS

Syndiquez-vous à la CGT !

***Et aussi, toutes les informations de
notre section sur notre site
internet :***

<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>



Bulletin d'adhésion

Construire ensemble
l'action collective
pour gagner

SECTION:

- ACTIF
- RETRAITÉ
- STAGIAIRE

Je souhaite m'abonner à :

- la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif

> Pour les agents A et A+
Adhésion à l'UGICT
(secteur Cadres & Techniciens)

- OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

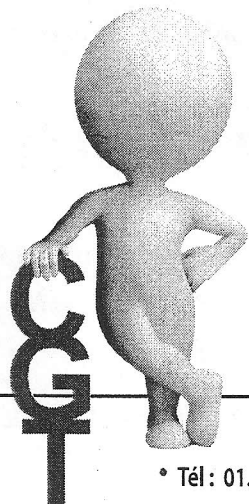
RESERVÉ À LA SECTION

Saisie **CoGiTiel** par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le:/...../.....



NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière gestion publique

Adresse administrative :

.....

.....

.....

.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

- Adresse administrative :
- Adresse personnelle (préciser) :

.....

.....

.....

.....

Tél. :

Mel :

.....

Date : ... / ... / Signature :